

La foule chez les vendeurs de produits pyrotechniques

Pétards : dangereux, chers mais indispensables au Mouloud

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3750 - Mercredi 23 décembre 2015 - Prix : 10 DA



Décès

Le chanteur kabyle Taleb Rabah n'est plus

Page 24

Evaluation de l'Accord d'association en janvier

L'Algérie veut passer à l'étape du partenariat avec l'UE

Page 3

Note d'espoir pour terminer l'année

Par Mohamed Habili

Partout où le monde arabe est en guerre (qu'il s'agisse de la Syrie, de l'Irak, de la Libye et du Yémen), 2015 s'achève certes sur une note d'espoir, mais nulle part sur un processus de sortie de crise, à tout le moins bien engagé à défaut d'être irréversible. En Irak, sans doute, la situation est différente, puisque dans son cas ce n'est pas tant une solution politique qu'il convient de mettre au point et en chantier qu'une guerre de libération à mener victorieusement contre l'occupant, Daech, qui tient encore deux grandes villes, Mossoul et Ramadi ; chose d'ailleurs admise par tout le monde, tout au moins dans son principe. Or 2015 ne devrait pas s'achever sans que l'une ou l'autre de ces villes soit reprise, encore que ce soit par la libération de Ramadi que la contre-offensive irakienne devait normalement commencer. Les responsables irakiens s'y sont engagés, et à maintes reprises. A vrai dire, il n'est pas encore trop tard pour se mettre à la tâche, même s'il est évident que son achèvement débordera, et peut-être largement, sur l'année qui arrive. Le gouvernement irakien, qui avait promis cette libération il y a de cela plusieurs mois, semble s'être fait un point d'honneur de ne pas laisser se terminer 2015 sans lui avoir donné le coup d'envoi, ce qui désormais peut survenir à tout moment.

Suite en page 3

Bouchouareb l'a annoncé hier

Plan de sauvetage pour la SNVI



Ph > D. R.

En situation difficile, la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) fait l'objet d'un plan de développement d'urgence qui vise à relancer «très rapidement» la production et la compétitivité de cette entreprise publique. Lire page 2

Pour la résolution des crises et conflits

Lamamra : «La diplomatie algérienne œuvre sur tous les fronts»

Page 4

Festival d'andalou et des musiques anciennes

Une fusion de trois pays fait le bonheur du public

Page 13

Sahara occidental occupé Le géant pétrolier français Total cesse ses forages sur le bloc d'Anzarane

LE GÉANT pétrolier français Total a annoncé qu'il va mettre un terme à ses forages au large du Sahara occidental occupé, ont rapporté des médias hier, citant une source proche de l'entreprise.

Les activités de Total au large du Sahara occidental étaient régulièrement controversées et critiquées par plusieurs ONG en raison du conflit dans cette région entre le Maroc et le Front Polisario.

«Total a fait savoir aux autorités marocaines qu'il ne demanderait pas de nouvelle prolongation de son autorisation de reconnaissance sur le bloc d'Anzarane», avait expliqué la même source.

Le retrait de Total intervient, alors qu'une campagne internationale appelant les compagnies étrangères à cesser toute activité économique et d'exploitation de richesses au Sahara occidental occupé sans l'accord du Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui.

Dans ce contexte, l'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resources Watch (WSRW), a dénoncé l'exploitation du pétrole par des compagnies étrangères dans les eaux territoriales sahraouies, plaidant pour «l'arrêt immédiat» des opérations d'exploration du pétrole par des firmes étrangères, dont la compagnie américaine «Kosmos Energy».

Le président de l'Observatoire, Erik Hagen, a affirmé que les compagnies étrangères «n'ont pas le droit d'explorer des ressources dans les régions sahraouies, sans le consentement du peuple sahraoui qui rejette ces opérations». Erik Hagen a indiqué que les explorations réalisées par la compagnie américaine Kosmos Energy «entravent les efforts de paix menés par l'ONU au Sahara occidental».

«L'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental, ne tenant pas compte des intérêts du peuple sahraoui, est une violation des principes du droit international», avait affirmé récemment l'ancien conseiller juridique de l'ONU, Hans Corell, dans un article publié sur le site International Judicial Monitor.

R. I./APS

Bouchouareb l'a annoncé hier

Plan de sauvetage pour la SNVI

■ En situation difficile, la Société nationale des véhicules industriels (SNVI) fait l'objet d'un plan de développement d'urgence qui vise à relancer «très rapidement» la production et la compétitivité de cette entreprise publique.

Par Louiza Ait Ramdane

Le gouvernement a décidé, encore une fois, un plan de sauvetage de la SNVI. Un Conseil interministériel s'est réuni lundi passé en urgence pour examiner la situation qui prévaut actuellement à la SNVI de Rouiba, sanctionné par l'adoption d'un plan d'urgence. Le plan a pour objectif de relancer la production pour la ramener à un niveau acceptable, la satisfaction des clients et l'apaisement du climat social.

Selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, le plan a été validé et les financements nécessaires obtenus. Le plan va être mis en œuvre dans les prochains jours. «J'ai présenté au Gouvernement, à travers un Conseil interministériel (tenu lundi), un plan de développement de la SNVI. Le dossier a été adopté», a souligné le ministre, en marge de la célébration de la 20^e Journée nationale de normalisation, sans fournir plus de détails. Toutefois, Bouchouareb a expliqué que la SNVI, qui était «pratiquement à l'arrêt», avait besoin d'un «plan d'urgence» afin de se mettre en position de produire «très rapidement».

Il a aussi considéré que cette entreprise devrait faire «un effort par rapport à son plan de restruc-



turation et sa mise en adéquation par rapport aux objectifs tracés».

Ajoutant que ce plan de développement sera pris en charge par le Conseil des participations de l'Etat (CPE), le ministre a précisé que ce plan est similaire à celui retenu récemment pour le complexe métallurgique d'El Hadjar. Abdeslam Bouchouareb a réaffirmé, également, la volonté du gouvernement de mettre en place des normes de qualité pour protéger l'économie nationale. Depuis qu'un climat insur-

rectionnel a régné au sein de la SNVI, le ministre de l'Industrie a exprimé son engagement à solutionner la situation pour lui permettre d'impulser une nouvelle dynamique. Considérée comme l'un des fleurons de l'industrie algérienne, cette entreprise a traversé une période très difficile caractérisée par un arrêt de la production et du plan d'investissement. Une situation qui a suscité moult interrogations sur le sort de l'argent des pouvoirs publics pour moderniser le grou-

pe et améliorer sa rentabilité. Les travailleurs, pessimistes, craignent que les aides de l'Etat ne profitent à ceux qui manœuvrent à liquider l'entreprise. Pire encore, les travailleurs de la SNVI sont sortis il y a une quinzaine de jours dans la rue pour dénoncer un retard dans le versement des salaires. Mais derrière cette manifestation publique, ils ont surtout tenu à mettre en garde les pouvoirs publics contre des velléités de privatisation de l'entreprise.

L. A. R.

La foule chez les vendeurs de produits pyrotechniques

Pétards : dangereux, chers mais indispensables au Mouloud



À la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui et malgré le danger et le prix très élevé des pétards, une grande effervescence marque les activités des jeunes et moins jeunes à Alger et dans les autres villes du pays, animés par le désir d'acheter des «mharek, double bombe» et autres.

Comme chaque année, les étals ressurgissent tout le long du boulevard menant à Djamaâ Farès où l'on constate une ruée de jeunes adolescents à la recherche de nouveautés, cela en dépit des mises en garde du ministère de la Santé et de la Protection civile contre le danger que représente l'usage des «mharek», les graves accidents qui menacent l'intégrité physique des citoyens et la saisie par les services de sécurité d'import-

antes quantités de ces produits. La législation algérienne prévoit des sanctions contre la commercialisation et l'usage des produits pyrotechniques en vertu du décret 63-291 du 2 août 1963 relatif à l'interdiction de la fabrication, la vente des pétards et produits pyrotechniques et leur jet sur la voie publique. Bien que le nombre d'étals proposant ce type de produits aient enregistré un léger recul par rapport à l'année dernière, les marchands tentent d'attirer un maximum de clients en leur expliquant le mode d'emploi des pétards et fusées dont l'intensité de la déflagration est d'autant plus impressionnantes. D'emblée, le lieu est semblable à un marché de gros de produits pyrotechniques dont les prix oscillent entre 50 et 2 800 DA

avec pour nouveauté, cette année, des pétards sous forme de munitions de guerre. Certains parents préfèrent accompagner leurs enfants pour mieux contrôler leurs achats. Farid, qui accompagnait ses deux enfants, a confié vouloir canaliser le choix de ses bambins de sorte à minimiser les risques d'accident. «Mes enfants sont en vacances et peuvent venir en cachette pour se procurer ce qui peut leur faire plaisir. Pour cela, je préfère les accompagner et intervenir dans leurs choix», a-t-il enchaîné. Le commerce des bougies a également proliféré. Un large éventail de bougies aux couleurs et fragrances multiples est proposé par les vendeurs au grand bonheur des femmes. Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et la Protection civile avait mis en garde contre l'usage abusif des pétards et jeux pyrotechniques, rappelant que des accidents dramatiques étaient enregistrés chaque année, causant des pertes humaines et souvent la fête tourne au drame pour beaucoup. Les produits pyrotechniques sont responsables de «risques d'incendies avec les fusées, les bougies, de pollution sonore causée par la déflagration des pétards, bombes d'impact et leurs bruits répétés sur le bien-être physique des voisins, particulièrement les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes et les enfants», a relevé la même source.

La direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger a annoncé la mise en place d'un dispositif sécuritaire préventif pour faire face à un quelconque accident induit par l'usage de jeux pyrotechniques et de bougies à l'occasion de la fête du Mawlid Ennabaoui.

Thinine Khouchi

Evaluation de l'Accord d'association en janvier

L'Algérie veut passer à l'étape du partenariat avec l'UE

■ Dix ans après sa mise en œuvre, l'accord d'association, signé entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) en 2002, qui reste toujours en faveur de l'autre rive de la Méditerranée, passera enfin à l'étape d'un vrai partenariat. A cet effet, le rendez-vous pour une évaluation de ce processus est donné pour janvier prochain.

Par Nacera Chennafi

Le directeur de la coopération avec l'UE et les institutions européennes auprès du ministère des Affaires étrangères, Ali Mokrani, a indiqué que le processus formel d'évaluation de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'UE démarrera en janvier prochain. M. Mokrani qui s'exprimait lors d'une rencontre d'information avec les représentations des ambassades des pays de l'UE à Alger, consacrée au nouveau système des licences d'importations, a soutenu que dix ans après l'entrée en vigueur de cet accord, il est nécessaire d'aller vers une nouvelle étape, celle du «partenariat». De son côté, le secrétaire général du MAE, Abdelhamid Senouci Bereksi, a estimé que cette évaluation de l'accord d'association visait le renforcement des relations de coopération dans le cadre d'une prise en charge «réelle» et «équilibrée» des intérêts et des attentes «légitimes» des deux parties. A ce propos, il réitére l'engagement ferme et constant de l'Algérie à ne ménager aucun effort pour préserver la nature stratégique, forte et pérenne de ses relations avec l'UE et ses Etats membres. Le plaidoyer du gouvernement algérien pour une révision de l'accord d'association avec l'UE ne date pas d'aujourd'hui mais la conjoncture économique et financière difficile impose de plus en plus que l'Algérie bénéficie de cet accord et



le rendre un vrai coup de pouce pour l'économie. L'Algérie a perdu la moitié de ses réserves de change à cause de la poursuite de la chute des prix du pétrole. En octobre dernier, c'est le président Bouteflika dans le cadre d'un Conseil des ministres qui a souligné la nécessité d'une réévaluation de l'accord avec l'UE. Lors de cette réunion, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra a présenté une communication sur le partenariat entre l'Algérie et l'UE. Dans le communiqué rendu public suite à cette réunion, le Conseil des ministres avait considéré nécessaire de réévaluer les volets économique et commercial de l'accord d'association avec l'UE qui «n'a pas réalisé les objectifs attendus en matière d'investissements

européens en Algérie». Il avait convenu que la chute de près de la moitié des revenus extérieurs du pays, du fait de la crise du marché pétrolier, rend davantage nécessaire cette évaluation que l'Algérie réalisera conjointement avec l'UE conformément aux dispositions de l'Accord. Le 16 septembre dernier, lors de la visite en Algérie de la haute représentante de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, la partie européenne avait officiellement notifié son accord à la demande algérienne, ouvrant ainsi la voie aux discussions pour adapter les échanges économiques et commerciaux entre les deux parties, au terme de l'Accord d'association basé sur la réciprocité des intérêts et sur les avantages mutuellement

partagés. Il est à savoir que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers cette zone, constituées essentiellement des produits énergétiques et miniers dérivés, ont enregistré une timide amélioration par rapport aux importations en provenance de l'UE depuis l'entrée en vigueur de l'Accord d'association. Dans une récente évaluation de l'impact de l'Accord d'association (2005-2014), réalisée par l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur, il a été relevé que les exportations algériennes hors hydrocarbures vers l'UE se sont établies à seulement 12,3 milliards de dollars sur dix ans contre 195 milliards de dollars d'importations algériennes auprès de cette zone. L'Algérie avait saisi la Haute représentante de l'UE pour demander officiellement l'ouverture de discussions sur une «évaluation conjointe objective» de la mise en œuvre de l'Accord d'association. En 2010, le gouvernement algérien a procédé au gel unilatéral des concessions tarifaires accordées à l'UE en vertu de l'Accord d'association. L'Algérie a pu aussi après huit rounds de négociations arriver à un compromis sur le report de la zone de libre-échange, prévue en 2017, à 2020 a été trouvé. Aujourd'hui avec la crise économique, l'Algérie ne peut plus supporter d'être déficitaire suite à son Accord d'association avec l'UE.

N. C.

Loi de finances 2016

310 nouveaux projets inscrits

Un nombre de 310 nouveaux projets d'investissements publics est inscrit dans la loi de finances 2016 (LF 2016), a indiqué, mardi à Alger, le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, expliquant que l'Etat continuera à investir mais en optimisant son budget. «Cette loi de finances inscrit 310 nouveaux projets pour l'année prochaine, et ce, en plus des 550 projets en cours de réalisation», a fait savoir M. Benkhalfa au forum économique du quotidien «El Moudjahid». La LF 2016 table sur un budget d'équipement de 3 176,8 milliards (mds) DA composé des dépenses d'investissement pour 2 403,3 mds DA et d'opérations en capital de 773,4 mds DA, rappelle-t-on. En plus de ce budget, il est prévu un plafond d'autorisation de programme de 1 894,2 mds DA, qui couvre le coût des programmes neufs susceptibles d'être inscrits au cours de l'année, ainsi que le coût des réévaluations du programme en cours. «La dépense publique est maintenue mais avec rationalisation et rigueur. L'Etat investit toujours. Les mesures de

la LF 2016 ne portent pas sur l'austérité mais plutôt sur la rationalisation», a expliqué M. Benkhalfa qui a considéré que ce texte était «ordinaire» dans une conjoncture «extraordinaire». La LF 2016 prévoit des dépenses budgétaires totales de l'ordre de 7 984,1 mds DA (4 807,3 mds DA de dépenses de fonctionnement et 3 176,8 mds DA d'équipement), en baisse de 9% par rapport à 2015. A ce propos, M. Benkhalfa a ajouté que malgré cette baisse «relative», les dépenses budgétaires de l'Etat représentent 35% du PIB. Selon lui, cette réduction ne va pas avoir un effet négatif sur la croissance économique: «La loi de finances ne réduit pas la croissance mais l'augmente», a-t-il déclaré, en rappelant, dans ce sens, les multiples mesures de soutien à l'investissement introduites en vue de générer davantage de croissance hors hydrocarbures. Il a également souligné que le budget de l'Etat pour l'année prochaine était fondé sur le principe de la «substitution progressive» des recettes pétrolières par les recettes ordinaires. Le

ministre a rappelé qu'en 2016, les ressources ordinaires (3 064 mds DA prévus) allaient dépasser, pour la première fois, la fiscalité pétrolière (1 682 mds DA): «C'est le début de la diversification». S'exprimant sur les augmentations des prix de certains produits énergétiques, le premier argentier du pays a réaffirmé que cet ajustement «raisonnable» visait à rapprocher les tarifs appliqués de ces produits à leurs coûts de revient ainsi qu'à lutter contre la «surconsommation» et la contrebande. La LF 2016 prévoit le relèvement du taux de la TVA pour passer de 7% à 17% sur la vente de gaz naturel dépassant 2 500 thermie/trimestre et sur la consommation d'électricité dépassant les 250 kilowatts-heure/trimestre. Quant à une éventuelle augmentation des prix d'autres produits à la suite du relèvement de ces tarifs, le ministre a écarté toute augmentation engendrée par cette hausse: «Il n'y aura pas d'augmentation des prix. S'il y aura augmentation, ce sera le résultat de la spéculation et non

de la hausse des tarifs», a-t-il avancé, en appelant les commerçants à «partager» cette hausse avec l'Etat au lieu de la faire subir au seul citoyen. Interrogé par les journalistes sur l'ouverture partielle du capital des entreprises publiques économiques (EPE) au privé national résident, le ministre a affirmé que cette mesure n'allait pas porter préjudice à ces entreprises mais plutôt les renforcer. A une autre question sur la chute continue des cours de pétrole et à la capacité de réaliser les dépenses budgétaires prévues, M. Benkhalfa a souligné que son département ministériel suivait quotidiennement l'évolution du marché pétrolier. «Nous travaillons avec vigilance et nous œuvrons à ce que chaque dollar perdu en pétrole soit compensé d'autre part», a-t-il dit refusant de répondre explicitement si le gouvernement allait recourir à l'article 71 (devenu 67 dans la version adoptée par le Parlement) pour réajuster le budget. Cette disposition qui a suscité une polémique à l'Assemblée populaire nationale prévoit, rappelle-t-on, l'instaura-

LA QUESTION DU JOUR

Note d'espoir pour terminer l'année

suite de la page Une Pour ce qui est de la crise syrienne, la pire de toutes celles qu'a connues non seulement le monde arabe, mais le monde tout court, et cela depuis des décennies, la bonne nouvelle de fin d'année, c'est qu'une feuille de route vient d'être adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité fixant les étapes de la sortie de crise au cours d'une période ne dépassant pas deux années. Sa mise en œuvre est censée débiter dès janvier prochain, sous forme de négociations sous l'égide des Nations unies entre le pouvoir syrien et l'opposition. Première difficulté à aplacer avant de s'engager dans cette voie salutaire, sans quoi toute l'entreprise est vouée à l'échec : définir qui sont les groupes de l'opposition méritant le qualificatif de terroristes, et de ce fait exclus du processus de paix, et qui par contre ne le sont pas, et à ce titre admis à la table des négociations. Un pays de la région s'est vu confier cette tâche, consistant à dresser la liste des organisations terroristes présentes en Syrie, c'est la Jordanie, qui n'a toujours pas rendu sa copie. En Libye, le processus de sortie de crise est en principe encore plus avancé, puisqu'en l'espèce 2015 ne se sera effectivement pas achevée sans qu'un accord soit signé en bonne et due forme par l'ensemble des factions concernées. Reste maintenant à l'appliquer, ce qui suppose en premier lieu la formation d'un gouvernement d'union nationale, organe de direction d'une période de transition devant culminer dans l'adoption d'une nouvelle constitution et l'organisation d'élections. Mais voilà, l'encre de l'accord n'a pas encore séché que déjà des voix s'élèvent, tant à Tripoli qu'à Tobrouk, pour le dénoncer. Toutefois, plutôt mezza-voce que sur un ton clair et intelligible. Si bien que la note dominante reste celle de l'espoir. Enfin, au Yémen également des négociations sont en cours sous le parrainage de l'ONU ; de même qu'un cessez-le-feu, plus souvent violé que respecté, il faut bien le reconnaître. Toujours est-il que dans tous ces Etats en butte à des crises si semblables et qui toutes mettent en cause jusqu'à leur existence, une sorte de Père Noël a tenu à ce que la nouvelle année contienne la promesse de jours meilleurs.

M. H.

tion d'un mécanisme d'«équilibre budgétaire» permettant au ministre des Finances, à travers des décrets d'«ajustements» de geler ou d'annuler des crédits destinés à la couverture de dépenses «en cas de détérioration des équilibres généraux». Dans ce sens, le ministre a assuré que le gouvernement avait «les capacités et les moyens de surmonter cette situation avec beaucoup d'aisance».

Maya G.

Pour la résolution des crises et conflits

Lamamra : «La diplomatie algérienne œuvre sur tous les fronts»

■ Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a indiqué hier que la diplomatie algérienne agit sur tous les fronts et contribue activement à la résolution des crises et des conflits, partant du principe de servir la paix dans les sphères africaine, arabe et méditerranéenne.

Par Hasna F.

Algérie est présente sur tous les fronts et contribue activement à la résolution des crises et des conflits de l'heure, a souligné M. Lamamra dans un entretien accordé à la chaîne de télévision France 24, en marge des travaux du Séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, dont les travaux se poursuivent à Oran. «L'Algérie, sans faire de bruit, n'a ménagé aucun effort pour aider des pays à régler leurs problèmes», ajouta M. Lamamra, indiquant que cela relevait de l'intérêt d'*«amener la sécurité et la stabilité dans les sphères africaine, arabe et méditerranéenne»*.

Evoquant la crise en Libye, le ministre des Affaires étrangères a rappelé que l'Algérie a eu «un rôle important dans la facilitation du processus de dialogue interlibyen», après les efforts consentis

pour l'*«aboutissement de l'accord de paix et de réconciliation au Mali»*, issu du processus d'Alger, en plus de ses positions constantes en faveur du dialogue pour un règlement politique des crises en Syrie et au Yémen.

Le chef de la diplomatie algérienne n'a pas manqué également de signaler que l'Algérie a toujours encouragé toutes initiatives allant dans le sens d'un règlement pacifique du conflit libyen, en encourageant toutes les parties à faire prévaloir le dialogue.

Ramtane Lamamra a, en outre, rappelé le soutien de l'Algérie à l'ex-émissaire de l'ONU pour la Libye Bernardino Leon, en lui accordant l'aide nécessaire et lui assurant les conditions favorables pour qu'il réussisse sa mission.

M. Lamamra a aussi fait part des efforts consentis par l'Algérie et l'Union africaine (UA), en collaboration avec l'ONU, pour la paix



Ph:DR

et la stabilité en Afrique. A cet effet, le ministre a évoqué le cas du Darfour dans l'ouest du Soudan, où les deux organisations ont mis en place un mécanisme commun pour le maintien de la paix et de la sécurité.

Pour ce qui est de la crise au Yémen, M. Lamamra a indiqué que l'Algérie a toujours plaidé en faveur d'une solution pacifique

au conflit et l'instauration d'institutions démocratiques, un objectif, a-t-il indiqué, auquel il faudrait «associer toutes les parties yéménites», et surtout éviter «toute forme d'ingérence étrangère».

«Ce qui se passe au Yémen n'est pas normal et nous nous réjouissons que des pourparlers soient entamés. Nous souhaitons

que tout le monde s'assoit à la table des négociations pour régler la crise dans ce pays», a-t-il déclaré.

M. Lamamra a mis l'accent sur le rôle de l'Algérie pour la réussite de la Conférence de l'ONU sur le climat (COP 21), tenue du 30 novembre au 12 décembre 2015 à Paris.

H. F./APS

2015

Le réalisme budgétaire pour pallier la fin de l'aisance financière

2015 aura été, pour l'économie algérienne, une année cruciale, la chute soudaine des prix du pétrole ayant sérieusement mis un terme à une opulence relative, entamé dangereusement les finances publiques et forcé l'avènement d'une politique budgétaire plus rigoureuse.

La baisse des prix mondiaux du pétrole, qui selon les analystes doit se poursuivre sur les court et moyen terme, a fait perdre à l'Algérie la moitié de ses revenus extérieurs entre 2104 et 2015, et a sonné le glas d'une longue période d'équilibres macro-économiques très favorables, y compris un endettement extérieur quasi nul.

Durant l'exercice budgétaire qui s'achève, la fonte des recettes tirées de la vente des hydrocarbures a engendré des déficits en cascade touchant à la fois la balance commerciale, la balance des paiements et le Trésor, outre une hausse du taux de l'inflation dans un contexte de forte dépréciation de la monnaie nationale.

Du coup, les réserves de change fondent de 30 milliards de dollars en un an pour se stabiliser aux alentours de 150 milliards de dollars à la fin 2015, selon des prévisions officielles.

Le Fonds de régulation des recettes (FRR), qui contient

l'épargne publique tirée des excédents de recettes pétrolières, aura connu le même sort avec une hausse importante des prélèvements en 2015 et aucun versement en 10 mois.

«La possibilité d'une baisse du solde du FRR en deçà de son seuil minimal réglementaire, voire son extinction, est fortement plausible», avertissait d'ailleurs le Conseil national économique et social (Cnes) tout en recommandant que le pays contracte des prêts auprès des partenaires et des institutions internationales.

Avec ses moyens et ses potentialités encore disponibles, l'Algérie «a toutes les chances d'obtenir des prêts», a commenté le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, pour mettre un terme à des manifestations de doute et d'appréhension.

Cette option de recours à l'endettement extérieur, écartée voire diabolisée au plus fort de l'embellie financière, s'est imposée de nouveau en 2015 comme un des choix de financement, à cette condition évoquée par le ministre des Finances que ces éventuels crédits soient contractés exclusivement par des entreprises et non pas par l'Etat, tel que le prévoit la loi de finances pour 2016. Ainsi, après des années de lois de finances n'of-

frant aux entreprises que des réductions et des exonérations fiscales en sollicitant fortement le budget de l'Etat, le gouvernement a décidé d'impliquer ces derniers dans le financement de leurs projets.

Il a d'autre part décidé d'instaurer, au moyen de décrets d'ajustement, un «mécanisme de maintien de l'équilibre budgétaire» permettant le gel ou l'annulation des crédits en cas de perturbation des équilibres généraux prévus.

Encore plus de rigueur budgétaire pour l'exercice 2016

Face à la forte contraction des rentrées en devises et à la nécessité sous-jacente de trouver d'autres ressources, le gouvernement a dû aménager une loi de finances pour 2016 contenant des mesures fiscales contraignantes devant se solder par des augmentations de prix à la consommation, notamment ceux de l'énergie maintenus depuis longtemps à des niveaux jugés trop inférieurs à leurs coûts réels, quitte à contrarier l'opposition politique qui les jugeant «anti-sociales».

La même loi autorise aussi une ouverture partielle ou totale, selon les cas, du capital des

entreprises publiques pour capter des ressources supplémentaires et/ou réduire la pression sur le trésor public, mais relève substantiellement (+ 7,5%) le montant des transferts sociaux malgré une baisse importante des dépenses et des recettes dans le budget de l'Etat 2016 par rapport à 2015.

Les derniers mois de l'année auront donc consacré cette dichotomie : une partie de l'opinion publique et politique, ainsi que des spécialistes de la chose économique, redoutant les retombées de la crise financière sur les fronts économique et social à moyen terme, d'un côté, et de l'autre, un gouvernement convaincu de la justesse de sa démarche.

Celle-ci s'articule autour de deux axes : la rationalisation des dépenses et l'optimisation des ressources, tout en sauvegardant l'essentiel des acquis sociaux auxquels il est consacré, environ 20% du budget de l'Etat.

C'est dans cette logique qu'est intervenue l'opération qui aura défrayé la chronique durant l'été 2015, – celle baptisée mise en conformité fiscale volontaire – qui consiste à attirer vers le système bancaire l'argent du commerce informel. L'obligation d'utilisation du chèque dans les grandes transactions (dépassant

les 500 000 DA) a été également décidée durant cette période.

En vue de diversifier les outils de financement rationnel de l'économie, les autorités publiques ont dû aussi se résoudre, en 2015, à prendre des mesures inattendues comme le retour au système des licences (autorisations) d'importation ou le recours à la notion de préférence nationale dans l'attribution des marchés publics.

Intervenant dans ce débat national, le Président Abdelaziz Bouteflika n'a pas manqué lui-même de rappeler les entreprises économiques à leur devoir de création de croissance et d'emplois en échange de l'énorme soutien financier que l'Etat leur apporte sous la forme d'exonérations fiscales et d'allègement des charges d'exploitation.

«Un tel engagement (financier de l'Etat) est une option stratégique de l'Etat, mais son maintien exige un retour en production de biens et de services pour réduire les importations et procurer de nouvelles recettes d'exportation, et en création d'emplois. En un mot, il exige une relation gagnant-gagnant entre l'Etat et les agents économiques», a averti le chef de l'Etat en octobre, à l'occasion d'un Conseil des ministres.

Faten D.

Sur les 11 mois, baisse des importations de plusieurs produits

23% en moins pour les médicaments...

■ Les importations des produits pharmaceutiques, des matériaux de construction et du lait ont notablement baissé cette année.

Par Salem K.

Les importations des produits pharmaceutiques ont reculé à 1,74 milliard de dollars (md usd) sur les 11 premiers mois de l'année 2015, contre 2,28 milliards usd sur la même période de l'année 2014, soit une baisse de 23,47%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Quant aux quantités importées, elles ont également connu une baisse mais à un moindre rythme en s'établissant à 24 061 tonnes (t) contre 27 959 t (-13,94%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché seulement les médicaments à usage humain, contrairement à celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques qui ont affiché des hausses.

La facture des médicaments à usage humain (95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques) s'est chiffrée à près de 1,65 md usd contre 2,18 mds usd (-24,2%).

Les quantités importées sont passées à 21 962,54 t contre 26 255,2 t (-16,35%).

Les importations des produits parapharmaceutiques se sont établies à 59,75 millions usd (1 462,63 t) contre 61,53 millions usd (1 218,69 t), soit une baisse de 2,89% en valeur et une hausse de 20% en quantité.

Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 27,22 millions usd (635,72 tonnes) contre 31,31 millions usd (485 tonnes), soit un recul de 13% en montant et une hausse de 31% en quantité.

La baisse en valeur des importations des médicaments s'explique essentiellement par une meilleure négociation des prix auprès des laboratoires étrangers, avait déjà indiqué le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière,

«Nous avons adopté une nouvelle méthodologie de fixation des prix, basée sur la comparaison des prix à l'international afin d'obtenir les meilleurs prix en Algérie lors de l'enregistrement des produits, dans le cadre de la maîtrise de la facture des importations», selon le directeur des produits pharmaceutiques auprès de ce ministère.

Cette nouvelle méthodologie a permis d'obtenir une baisse d'au moins 10% par rapport aux marchés européens, avait précisé le même responsable, en ajoutant que les services du ministère veillent à ce que les prix en Algérie restent les plus avantageux dans la région.



PH.D.R.

La facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 mds usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013.

Recul des matériaux de construction de plus de 27%

La facture d'importation des matériaux de construction a nettement baissé pour s'établir à 2,254 milliards de dollars (mds usd) sur les 11 premiers mois de l'année 2015, contre 3,105 mds usd sur la même période de 2014, mais les quantités importées ont peu diminué, a appris l'APS auprès des Douanes.

Ce qui représente une baisse de 27,4% en valeur, alors que les quantités importées ont, toutefois, reculé à un rythme lent de l'ordre de 2%.

Ainsi, les quantités importées se sont établies à 9,66 millions de tonnes (mt) contre 9,85 mt entre les deux périodes de comparaison (-1,92%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

La baisse du montant des importations en valeur a concerné l'ensemble de la composante des importations de ces matériaux : ciments, bois, produits en céramique et fer et acier.

A l'exception des ciments, les importations des trois autres matériaux ont également connu une baisse en volume.

La facture des importations des ciments (non pulvérisé, Portland, aluminé, hydraulique...) a atteint 420,53 millions usd (5,8 mt) contre 509,7 millions usd (5,63 mt) entre les deux périodes de comparaison, en baisse de 17,5% en valeur et en hausse de 3% en volume.

Les importations de fer et d'acier ont enregistré une plus forte baisse en se chiffrant à plus

de 1,22 md usd contre 1,74 md usd (-29,86%), tandis que les quantités importées ont diminué à 2,56 mt contre 2,77 mt (-7,6%).

La baisse de la facture du fer et de l'acier s'explique essentiellement par une chute des prix mondiaux de ces produits puisque ces produits enregistrent une surabondance de l'offre mondiale couplée à une baisse de la demande chinoise.

Pour les importations de bois, la facture est passée à 570,72 millions usd (1,25 mt) contre près de 775,65 millions usd (1,39 mt), soit des baisses de 26,42% en valeur et de 10% en volume.

Concernant les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires), elles se sont chiffrées 40,85 millions usd contre 77,43 millions usd (-47,24%), alors que les quantités importées ont été de 43 112,66 t contre 50 253,74 t (-20,18%).

En somme, cette tendance baissière de la facture des importations des matériaux de construction, entamée depuis le début de l'année 2015, s'explique essentiellement par la baisse des cours mondiaux de ces produits.

En outre, les pouvoirs publics encouragent l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement afin de promouvoir la production nationale et de freiner l'accroissement des importations.

Les promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés totalement ou partiellement par l'Etat, ont été interdits, depuis fin 2014, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement et présente une qualité égale.

En 2014, les importations des matériaux de construction avaient atteint 3,65 milliards de

dollars contre 3,43 milliards de dollars en 2013 (+6,4%).

... Et la facture du lait en baisse de 45%

La facture d'importation de lait a chuté de plus de 45% sur les 11 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, alors que les quantités importées ont diminué de seulement 5%, a appris l'APS auprès des Douanes.

La facture des importations du lait en poudre, crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées comme intrants dans la filière laitière, a atteint 1,008 milliard de dollars (md usd) contre 1,84 md usd à la même période de 2014 (-45,22%), selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Les quantités importées ont diminué de 5,09% pour s'établir à 351 728,48 tonnes (t) contre 370 602,68 t, détaillent les données du Cnis.

Si la facture des importations de lait a fortement diminué malgré une très faible réduction des quantités importées, c'est que les prix à l'importation ont fortement chuté dans les marchés mondiaux de ce produit alimentaire. En effet, les cours mondiaux des poudres de lait ont reculé de 43,5% sur les 10 premiers mois de 2015 par rapport à la même période de 2014 passant à 2 834 dollars/tonne contre près de 5 000 dollars/tonne entre les deux périodes de comparaison, avait indiqué récemment une analyse des prix des produits alimentaires importés élaborée par le ministère du Commerce.

A rappeler qu'en 2014, les importations de lait en poudre et matières premières laitières se sont chiffrées à 1,91 md usd pour une quantité de 395 898 t.

Afin de réduire les importa-

tions de ce produit subventionné et promouvoir la filière laitière nationale, de nouvelles mesures ont récemment été décidées par le gouvernement en faveur des éleveurs et des opérateurs de ce secteur en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement dans la production laitière et de l'alimentation.

Le gouvernement a décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant.

En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en matière de son (résidu de mouture de blé).

Par ailleurs, d'autres mesures de facilitation à moyen terme ont été prises par le gouvernement afin d'asseoir une stratégie de relance de la filière lait.

Il s'agit de l'accès des professionnels de la filière lait au foncier agricole pour leur permettre d'investir en amont de cette filière et concourir au développement des grandes cultures (céréales et fourrages).

Les pouvoirs publics ambitionnent, de promouvoir la création de fermes modernes intégrées pour l'élevage bovin laitier et la production de céréales et de fourrages dans le cadre de contrats-programmes. Il s'agit aussi d'encourager l'utilisation du crédit de campagne «Rfig» pour investir dans la production des fourrages, tandis que les coopératives des éleveurs seront incitées à recourir à l'exploitation des périmètres irrigués, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

S. K./APS

Oran

Réussite d'une première expérience de culture de safran

■ Cette variété d'épices la plus chère, expérimentée dans une ferme dans la localité d'Ain El Beida à l'ouest d'Oran, se distingue par des fleurs à six pétales contrairement aux autres variétés familières qui se développent avec deux seulement, a indiqué Allou Baba Ahmed, initiatrice qui lui attribue le nom de «safran oranais».

Une première expérience de culture du safran a donné ses fruits à Oran, a-t-on appris lundi de la présidente de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» de Misserghine.

Cette variété d'épices la plus chère, expérimentée dans une ferme dans la localité d'Ain El Beida à l'ouest d'Oran, se distingue par des fleurs à six pétales contrairement aux autres variétés familières qui se développent avec deux seulement, a indiqué Allou Baba Ahmed, initiatrice qui lui attribue le nom de «safran oranais».

Cette plante importée a été mise en terre sur un espace de 200 mètres carrés au niveau de la ferme en septembre dernier, dans le cadre de la diversification de la production agricole introduisant de nouvelles plantes, a-t-elle ajouté.

Après trois mois seulement, de sa mise en pratique, cette expérience, qui ne nécessite pas d'arrosage, a donné lieu à une production abondante, s'est félicitée l'initiatrice qui envisage l'exten-



Ph. A. D. R.

sion de cette culture la saison prochaine.

L'association de promotion de la femme rurale compte vulgariser l'expérience à d'autres fermes de la wilaya où activent des femmes, si les graines sont disponibles, a-t-elle annoncé rappelant que le

safran est appelé l'or rouge partant de ses vertus médicinales, en plus de son utilisation culinaire donnant un goût apprécié et une couleur à la soupe et autres mets.

Par ailleurs, l'association a introduit la plante «Moringa» pour la première fois à Oran. Un hecta-

re est réservé à cette espèce botanique au centre de formation agricole de Misserghine.

Cette plante est utilisée dans la thérapie de certaines maladies dont l'obésité et peut être donnée comme aliment aux volailles, a-t-on expliqué. (APS)

Tlemcen

Un nouveau programme d'installation de kits sirghaz

L'entreprise Naftal vient de lancer, à Tlemcen, un nouveau programme d'installation de kits «Sirghaz» en renforçant notamment les équipes spécialisées dans ce domaine pour répondre aux besoins du marché, a-t-on appris lundi du directeur de la commercialisation de l'unité de la wilaya.

«Naftal Tlemcen installe près de 200 kits par an et compte doubler sa capacité après le renforcement de ses moyens humains», a indiqué à l'APS Kanoune Mokrane, à l'occasion d'une manifestation «Portes ouvertes» sur Naftal, abritée par la maison de la culture Abdelkader-Alloula.

Les réservoirs installés sont de format

cylindrique avec une capacité de 60 litres, alors que les réservoirs sphériques sont dotés d'une capacité de 40 litres, a expliqué le même responsable, précisant l'existence de deux types de montage des kits, à savoir séquentiel pour les voitures neuves et à injection pour les anciens véhicules.

«Sirghaz et l'essence sans plomb constituent des éléments clés pour la préservation d'un environnement sain et propre», a souligné, par ailleurs, M. Kanoune, affirmant que Naftal se veut une «entreprise propre sur le plan écologique».

L'objectif de cette manifestation d'information, qui s'inscrit dans le cadre de la commu-

nication de Naftal avec ses clients et les automobilistes en général, est de faire connaître au grand public les produits commercialisés par cette entreprise et leur qualité, dont les carburants, les pneumatiques, les lubrifiants et surtout les produits d'entretien, a relevé le même responsable.

Ces «Portes ouvertes», destinées à montrer aux automobilistes et aux clients les produits de lavage, d'entretien, de vidange commercialisés par Naftal et à expliquer l'utilité des produits de qualité notamment les huiles, comportent une exposition de divers produits Naftal.

Yanis F.

Ligne ferroviaire Mécheria (Naâma)-El Bayadh Réception en décembre 2016

LA LIGNE ferroviaire devant relier la ville de Mécheria (Naâma) à El Bayadh sur 130 km sera réceptionnée au mois de décembre 2016, a-t-on appris lundi des responsables de la direction des transports (DT) de la wilaya d'El-Bayadh. L'engagement de livraison du projet à la fin de l'année 2016 a été pris lors d'une réunion ayant regroupé le wali d'El-Bayadh, Abdallah Benmansour, et les responsables de la direction générale de l'Agence nationale des études et du suivi des investissements ferroviaires (Anesrif) et des entreprises réalisatrices du projet, selon la même source. Cette réunion a permis de passer en revue les questions inhérentes au projet, d'aplanir les obstacles entravant l'avancement des travaux et de prendre les mesures opérationnelles pour rattraper le retard accusé dans l'exécution du projet, a précisé le directeur des transports Cheikh Mahiyaoui. Les travaux de cette ligne ferroviaire, lancés en juin 2012 pour un délai fixé à 44 mois, accusent un grand retard et sont actuellement à un stade d'avancement de 18% seulement, a-t-il précisé. Doté d'un investissement de 46 milliards DA, cette ligne à grande vitesse, dont la réalisation a été confiée à huit entreprises nationales, prévoit la réalisation de deux gares ferroviaires, l'une de transport de passagers et l'autre destinée aux marchandises au niveau des communes de Tissmoulina et d'El-Bayadh, selon la fiche technique du projet. R. R.

Formation professionnelle à Ain Témouchent

Adapter le choix des spécialités aux spécificités de la wilaya

Le choix des spécialités de formation doit répondre aux spécificités de la wilaya, a insisté le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, lundi à Ain Témouchent. En visitant le projet de réalisation de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSPF) de Beni Saf, le ministre a affirmé «l'intérêt accordé à ce choix, afin que les jeunes formés trouvent rapidement un poste de travail».

Après la vocation de pêche, les responsables locaux réfléchissent, dans le cadre du conseil de partenariat de wilaya, sur les spécialités à lancer sur place, a indiqué le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels.

Inscrit en 2011 pour une enveloppe de 316,292 millions DA, ce projet de 450 places dont 120 en internat, n'a été lancé qu'en 2014, en raison du changement répétitif de son terrain d'assiette (à huit reprises), selon le représentant du bureau d'étude.

Il enregistre, actuellement, un taux d'avancement de 40 pour cent et butte à un problème de délocalisation d'un câble de fibre optique hors du terrain d'assiette, a-t-on signalé.

Au chantier du futur INSPF d'Ain Témouchent inscrit la même année, le ministre s'est enquis des travaux lancés en juin 2013. Doté d'une enveloppe de 258,522 millions DA, ce projet doit être

achevé en juin 2016, selon le bureau d'études qui estime son taux d'avancement à 75 pc.

Le ministre a inspecté également les travaux de réalisation d'un internat de 60 lits au CFFA Bouzidi-Larbi d'Ain Témouchent qui enregistrent un avancement de 80 pc. Une autorisation de programme de 2 millions DA a été consacrée à l'étude et de 23 millions DA à la démolition d'une ancienne bâtisse en charpente métallique et à la réalisation d'une nouvelle structure et son équipement.

Un projet de 16 logements de fonction achevé attend, depuis 2012, son branchement au réseau d'assainissement, a-t-on indiqué. Un problème qui sera pris en

charge par le wali, Hamou Ahmed Touhami. Mohamed Mebarki a entamé sa visite au projet de réalisation du CFFA d'El Malah qui accuse un retard. Inscrit en 2011, celui-ci a été scindé en trois lots, dont le premier enregistre un taux d'avancement de 40 pour cent seulement.

Les autres lots ne pouvant être lancés qu'après achèvement du premier, selon le bureau d'études.

Selon le ministre, Ain Témouchent qui compte une population de 405 000 habitants gagnerait à relancer ses projets de formation, indiquant que sa moyenne actuelle de la wilaya est de moins d'une place de formation professionnelle pour 100 habitants. Ali O.



Sahara occidental

La visite de Ban Ki-moon, autre élément de pression de plus sur le Maroc

■ La visite du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, au Sahara Occidental constituera un « autre élément de pression sur le Maroc pour l'amener à coopérer avec les Nations unies concernant la cause sahraouie », a affirmé le représentant du Front Polisario à l'ONU, Ahmed Boukhari.

Par Mondji T.

« La visite du Secrétaire général de l'ONU dans la région, prévue début janvier, sera la première du genre dans le cadre des efforts consentis par Ban Ki-moon pour trouver une issue à la cause sahraouie qui se veut une question de décolonisation », a précisé M. Boukhari dans une déclaration à l'APS, en marge du 14^e Congrès du Front Polisario.

Il a estimé que la visite du SG de l'ONU dans la région était un « élément de plus qui s'ajoute aux pressions exercées sur le Maroc pour l'amener à coopérer avec l'ONU notamment après le rejet par le Maroc de sa proposition concernant la reprise des négociations directes entre le Polisario et le Royaume du Maroc ».

Pour M. Boukhari, la « visite onusienne qui offrira une nouvelle opportunité à la paix trouvera la coopération qu'il faut de la part du Polisario », soulignant que « si des pressions fermes et effectives ne sont pas exercées sur le Maroc, on aura manqué l'objectif de la visite du SG de l'ONU », a-t-il martelé.

La visite de Ban Ki-moon devra inscrire la lutte du peuple sahraoui comme question priori-

taire sur l'agenda de l'ONU notamment celui du SG et du Conseil de sécurité, a-t-il enchaîné.

Le Secrétaire général de l'ONU devra présenter son rapport devant le Conseil de sécurité en avril 2016.

Le responsable sahraoui a souhaité que les dirigeants marocains, à leur tête le roi Mohammed VI, prennent part au processus de paix en faveur d'un avenir commun pour les générations maghrébines et abandonnent les desseins expansionnistes qui ont plongé la région dans une situation de tension.

S'agissant des allégations selon lesquelles le peuple sahraoui serait prêt à renoncer à ses revendications et sa lutte pour la liberté, M. Boukhari a dit qu'elles étaient infondées, affirmant que le Maroc devrait prendre conscience et s'associer aux Sahraouis pour l'édification d'un Maghreb sécurisé et stable.

A une question sur les appels du Parlement européen pour l'élargissement de la mission de la Minurso au contrôle des droits de l'Homme au Sahara occidental, M. Boukhari a indiqué qu'il s'agissait d'un « message à l'exécutif français qui s'oppose à cet appel contrairement à ces positions vis-à-vis des autres mis-



Ph. : DR

sions de paix de par le monde». Outre le Parlement européen, les tribunaux européens ont affirmé que les violations des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis étaient illégales, a-t-il ajouté.

Fin des travaux de la 6^e journée

Les travaux de la 6^e journée du 14^e Congrès du Front Polisario ont pris fin, dans la soirée du lundi, à Dakhla (camps de réfugiés sahraouis), en attendant leur reprise mardi matin, avec au menu le parachèvement de l'opération de l'élection du secrétaire général et des membres du secrétariat national du Front.

L'élection du secrétaire général et du secrétariat national, prévue pour la soirée du lundi, a été

reportée pour la matinée du mardi, a indiqué à l'APS l'ambassadeur sahraoui à Alger, Brahim Ghali.

Le secrétaire général sortant, Mohamed Abdelaziz, est le seul candidat pour un nouveau mandat à la tête du Front.

Le secrétariat national du Front Polisario, qui travaille sous l'autorité du secrétaire général, est composé de 49 membres. Seuls 29 membres seront élus demain.

Mohamed Abdelaziz unique candidat pour un nouveau mandat à la tête du Polisario

Le secrétaire général sortant du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, est le seul candidat pour un nouveau mandat à la tête du Front, a indiqué, lundi au

camp des réfugiés sahraouis de Dakhla, le porte-parole du 14^e Congrès du Polisario, Omar Mansour Mohamed Ambarak.

Le porte-parole a affirmé, lors d'un point de presse organisé en marge des travaux de la 6^e journée du 14^e congrès du Front Polisario, à Dakhla, que la liste des candidats au secrétariat national va être présentée aux congressistes dans les quelques heures à venir.

Les élections des instances dirigeantes du Front Polisario commenceront à 16 h de l'après-midi, a indiqué Omar Mansour qui a soutenu que les résultats officiels seront connus aujourd'hui en fin de soirée.

En cas de recours à un deuxième tour, les travaux du congrès se prolongeront jusqu'à mardi, a-t-il encore indiqué.

M. T./APS

Libye

Des responsables de 24 localités signent l'accord parrainé par l'ONU

Des responsables de 24 localités ont à leur tour signé, lundi à Tunis, l'accord parrainé par l'ONU en vue de la formation d'un gouvernement d'union en Libye, une démarche saluée par l'émissaire onusien Martin Kobler, qui a renouvelé son appel à rejoindre le processus.

« Je suis très heureux de ces 24 signatures (...) des responsables municipaux (libyens). C'est un signal positif », a déclaré M. Kobler à la sortie d'une réunion à Gammarth, près de Tunis, selon l'agence AFP.

« Il est très important que les municipalités deviennent partie intégrante de l'accord signé il y a quelques jours (...). Leur implication doit être forte car c'est là que se trouvent (...) les besoins de la population », a-t-il ajouté.

Parmi les signataires figurent de hauts responsables des villes de Sabratha, près de Tripoli, Zenten (ouest), Al Baiida (nord-est) mais aussi de Misrata, selon des médias.

« Les habitants ont besoin d'eau potable, d'électricité et d'un gouvernement fort pour le leur fournir. C'est pourquoi je demande aux maires de retourner dans leurs villes et d'appeler leurs administrés à soutenir l'accord », a insisté Martin Kobler.

Il a de nouveau répété que « les portes sont grandes ouvertes » à l'attention de ceux n'ayant pas encore signé le document.

Après des mois de négociations, des hommes politiques, représentants de la société civile libyenne et membres des deux Parlements rivaux, ont signé jeudi dernier l'accord parrainé par l'ONU, qui prévoit la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

M. Kobler a de son côté indiqué dimanche que des contacts étaient en cours à Tripoli avec des responsables de la sécurité afin de permettre l'installation du gouvernement d'union.

« Nous espérons parvenir à un accord

avec tout le monde – l'armée, la police mais également les milices », a-t-il souligné.

La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute de l'ancien dirigeant Maamar Kaddafi fin 2011 et deux autorités politiques se disputent le pouvoir depuis l'an dernier, l'une basée à Tripoli et l'autre, la seule reconnue internationalement, basée à Tobrouk dans l'est du pays.

Deux migrants morts et 10 portés disparus en mer

Deux personnes sont mortes en tentant de traverser la mer pour rejoindre l'Europe depuis la Libye, et dix autres sont portées disparues, ont annoncé lundi les gardes-côtes libyens.

Les gardes-côtes ont « été avertis ce (lundi) matin que des migrants à bord d'un bateau lançaient des appels au secours », a indiqué le colonel Ashraf al-Badri. Quand une patrouille est arrivée

sur place, au large de la ville de Janzour (10 km à l'ouest de Tripoli), « l'embarcation était presque entière sous l'eau », a expliqué ce responsable.

Parmi les migrants, 108 ont été secourus. « Nous avons sauvé 108 personnes mais deux se sont noyées et dix autres sont toujours portées disparues », a-t-il ajouté.

La Libye et ses 1 770 km de côtes sont devenues une plaque tournante de l'immigration clandestine. En l'absence de contrôle des frontières et à cause du manque de moyens des gardes-côtes, des passeurs profitent du chaos qui règne dans ce pays miné par les violences et divisé entre deux gouvernements rivaux.

L'île italienne de Lampedusa n'est située qu'à un peu plus de 300 kilomètres des côtes de la Libye.

R. M.



Irak

Les forces irakiennes prennent pied au centre de Ramadi

■ Les forces irakiennes sont entrées hier dans le centre de Ramadi, une ville dont la reconquête était une priorité pour Bagdad dans la lutte contre le groupe État islamique (EI) qui y avait infligé un revers cinglant à l'armée.

Par Ali O.

Située à une centaine de kilomètres à l'ouest de Bagdad et chef-lieu de la vaste province majoritairement sunnite d'Al-Anbar, Ramadi avait été conquise en mai par l'EI. Depuis, les forces gouvernementales tentent de la reprendre avec le soutien de frappes aériennes de la coalition internationale.

«Nous sommes entrés dans le centre de Ramadi depuis plusieurs fronts et nous avons commencé à purger les quartiers résidentiels», a déclaré le porte-parole des services de lutte antiterroriste irakiens. «La ville sera totalement nettoyée dans les pro-

chaines 72 heures», a ajouté Sabah al-Nomane, une affirmation en ligne avec l'annonce faite samedi par le ministre de la Défense Khaled al-Obaidi d'une reprise totale de Ramadi avant la fin de l'année. La semaine dernière, des responsables militaires estimaient qu'il ne restait pas plus de 300 combattants de l'EI dans la ville. L'EI est sur la défensive en Irak depuis la prise en mai de cette qui s'étend le long du fleuve Euphrate, au milieu d'une plaine fertile. Il a perdu Tikrit et Baiji, au nord de Bagdad, où les Unités de mobilisation populaire, une coalition de milices principalement chiites, sont également intervenues. Ces

dernières sont toutefois tenus à l'écart à Ramadi, un bastion sunnite où leur implication directe serait mal perçue. Une reprise totale de Ramadi, où l'armée américaine avait dû livrer des combats meurtriers il y a une décennie après la chute de Saddam Hussein, serait le principal fait d'armes des forces fédérales depuis leur effondrement total face à l'offensive jihadiste en 2014. M. al-Nomane a précisé à l'AFP que les forces irakiennes étaient arrivées dans le centre «sans grande résistance, forces de la part de snipers et de kamikazes». «C'est une tactique qu'on attendait» de la part de l'EI. «Moins d'un kilomètre sépare nos forces du complexe gouvernemental situé dans le quartier central d'Al-Houz», a déclaré un autre officier des forces de lutte antiterroriste. Cet ensemble de bâtiments est considéré comme un des repères principaux de l'EI dans la ville. «Nous avons construit des ponts temporaires sur l'Euphrate et nos forces ont été capables de traverser le fleuve pour entrer des zones résidentielles et accéder au centre», a ajouté cet officier sous le couvert de l'anonymat. Outre les forces de lutte antiterroriste, la police, l'armée et des tribus sunnites participent aux opérations. Ces



PH. S. D. R.

forces avaient réussi il y a une quinzaine de jours à reprendre le quartier de Tamim, dans le sud-ouest de Ramadi. Et ces derniers jours, des responsables avaient suggéré que l'assaut final était imminent et l'armée avait fait larguer des tracts dans la ville demandant aux derniers civils de fuir. Selon un haut-gradé tenant à conserver l'anonymat, une quinzaine de familles ont pu quitter le quartier d'Al-Houz au cours des dernières 24 heures. «Elles ont pu échapper à l'isolement imposé par Daech (acronyme en arabe de l'EI) aux civils et trouver refuge auprès de l'armée», a-t-il

expliqué, précisant qu'il s'agissait principalement d'enfants, de femmes et de personnes âgées. L'institut spécialisé IHS Jane's basé à Londres a estimé lundi que l'EI avait perdu cette année 14% de l'ensemble des territoires conquis en 2014 en Syrie et en Irak. Se fondant sur des informations tirées des médias sociaux et de sources dans les deux pays, IHS estime que la zone contrôlée par l'EI s'est réduite de 12 800 km² entre le 1er janvier et le 14 décembre 2015. Le groupe contrôle aujourd'hui 78 000 km².

A. O.



Points chauds

Répercussions

Par Fouzia Mahmoudi

Dix jours après le second tour des élections régionales françaises les premiers retours se font connaître et le moins que l'on puisse dire est que cela est loin d'être positif pour Nicolas Sarkozy qui avait décidé de promouvoir la politique du «ni, ni» en refusant de rejoindre le front républicain mis en place par la gauche pour contrer les candidats du Front national. «Nicolas Sarkozy est le grand perdant de notre palmarès politique ce mois-ci. Le président de LR s'effondre littéralement, perdant 6 points auprès des Français pour chuter à 21 % de cote d'adhésion et surtout dévissant de 10 points auprès des sympathisants de l'ensemble de la droite (de l'UDI au FN en passant par LR)», observe Gaël Sliman, président de l'Institut de sondage Odoxa. Les Français semblent ainsi en phase avec certains des cadres de LR qui doutent de la capacité à rassembler de l'ancien chef de l'État en vue de la présidentielle de 2017. «Avec 45 % d'adhésion auprès des sympathisants de droite, Sarkozy est désormais devancé de 5 points par son rival Alain Juppé (stable à 50 %) mais aussi par les deux Le Pen, Marion Maréchal Le Pen (50 %) enregistrant un bond de 8 points auprès des sympathisants de droite et passant symboliquement devant sa tante (49 %). (Nicolas Sarkozy) n'est plus que 4^e à droite et 18^e auprès des Français», poursuit M. Sliman. De fait cette contre-performance de l'ex-Président va probablement renforcer tous ceux qui dénoncent la droitisation de la ligne politique de LR, voulue par Nicolas Sarkozy. Parmi eux Christian Estrosi, le nouveau président de PACA qui expliquait récemment «plus on va à droite, plus on fait monter le FN.» Un virage négocié par le maire de Nice qui lui rapporte peu dans notre baromètre, M. Estrosi figurant à la 11^e place des personnalités qui suscitent le plus de rejet... Tout le contraire de Xavier Bertrand, le nouveau président du Nord-Pas-de-Calais-Picardie qui se trouvait pourtant dans une configuration analogue au 2^e tour et qui affiche lui +9 points, deux de plus que Valérie Pécresse, la nouvelle présidente de l'Île-de-France étant plébiscitée. Par ailleurs, Nicolas Sarkozy trouvera dans cette dernière étude la confirmation du bien-fondé de sa volonté de ne pas sceller d'alliances avec le Front national. L'idée d'une alliance entre la droite républicaine et le FN, autrefois portée par Bruno Mégret et aujourd'hui par Robert Ménard par exemple, est massivement rejetée par les Français : «82 % y sont hostiles contre seulement 18 % qui y sont favorables», observe Odoxa, qui note qu'une telle idée est rejetée à gauche à 92 %, chez les sympathisants LR à 73 % (contre 26 %) et largement chez les sympathisants du FN. Reste à savoir si ce sentiment évoluera dans les mois et années à venir tout comme a évolué la popularité du parti frontiste qui est aujourd'hui une force politique à part entière. Pour ce qui est de Sarkozy ses ambitions doivent aujourd'hui se conformer à sa nouvelle réalité plutôt que sur son passé glorieux. Sa popularité n'est plus ce qu'elle était et même parmi les militants de LR l'on commence à favoriser Alain Juppé à ses dépens. Il reste à l'ancien président moins d'un an pour mettre au point une stratégie pour récupérer son aura politique avant les primaires de novembre 2016 qui risquent, cette fois-ci, en cas de défaite, de le mettre définitivement à la retraite. F. M.

Grèce

Le Parlement vote en faveur de la reconnaissance de la Palestine

Le Parlement grec a adopté hier une résolution appelant le gouvernement grec à reconnaître l'État palestinien lors d'une séance spéciale, en présence du président palestinien Mahmoud Abbas en visite officielle à Athènes. Tous les partis ont voté à l'Assemblée en faveur de ce texte appelant le gouvernement grec «à promouvoir les procédures adéquates pour la reconnaissance d'un État palestinien et tout effort diplomatique pour la reprise des discussions pour la paix» dans la région, a indiqué le président du Parlement Nikos Voutsis.

Pour Tassos Kourakis, vice-président du Parlement, ce vote est «un pas important vers la reconnaissance d'un État palestinien».

M. Abbas s'est dit «fier de se trouver dans le Parlement grec, le sanctuaire de la démocratie», et remercié les députés grecs pour ce vote, qui «contribue à la création d'un État palestinien».

Ce vote intervient une semaine après une résolution dans ce sens adoptée à l'unanimité par la commission de la Défense et des Affaires étrangères du Parlement. Le Premier ministre grec Alexis Tsipras avait annoncé lundi à l'issue de ses entre-

tiens avec Mahmoud Abbas l'officialisation du nom Palestine sur les documents grecs en remplacement du terme «Autorité palestinienne», utilisé jusqu'ici.

Il a souligné que «la Grèce s'engageait à l'instauration d'un État palestinien viable, indépendant et souverain sur la base des frontières fixées en 1967 et ayant comme capitale Jérusalem Est, un pays qui coexistera pacifiquement avec Israël». Le Parlement a décidé de procéder à ce vote à l'instar d'autres pays européens, comme le Sénat en France, qui en décembre 2014 avait voté une résolution sur la reconnaissance de l'État palestinien. Le texte adopté par le Parlement grec est basé sur une série de résolutions internationales, la décision du Parlement européen en décembre 2014 et des votes dans des parlements d'autres pays dans ce sens. La visite de M. Abbas en Grèce est le signe «du renforcement» des relations traditionnellement historiques entre les deux pays, a dit lundi M. Tsipras. La Grèce s'est rapprochée d'Israël ces dernières années, notamment en matière énergétique, tout en conservant ses traditionnelles bonnes relations avec les Palestiniens. Concernant la reconnaissance

proprement dite de l'État palestinien par la Grèce, M. Tsipras a espéré qu'une «solution viable» serait trouvée après «des discussions substantielles». La Grèce «jugera du bon moment» pour cette reconnaissance, en tenant compte à la fois des «relations fraternelles avec le peuple arabe et des relations de coopération avec Israël», a-t-il noté. «Nous voulons vraiment que le gouvernement grec suive la décision du Parlement et reconnaisse officiellement l'État de Palestine dans les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale», a affirmé à l'AFP Saëb Erakat, numéro deux de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) depuis Ramallah.

Alexis Tsipras s'était rendu fin novembre en Israël et dans les territoires palestiniens. C'est au cours de cette visite qu'il avait invité M. Abbas à Athènes pour assister au vote du Parlement en faveur de la reconnaissance de l'État palestinien.

Au total, 136 pays ont reconnu l'État palestinien, dont huit en Europe: la République tchèque, la Hongrie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, Malte et Chypre l'ont reconnue avant leur entrée dans l'UE. La Suède a suivi en octobre 2014.



Festival d'andalou et des musiques anciennes

Une fusion de trois pays fait le bonheur du public

■ Une fusion prolifique algéro-turque, un trio espagnol et la chanteuse Zakia Kara Terki, ont animé lundi soir, devant un public conquis, la deuxième journée du dixième Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes «Festivalgérie». Cette soirée qui était pleine d'émotions et de mélodies a connu une forte affluence du public de toutes tranches d'âge.

Par Abla Selles

Trois heures durant, la salle Ibn Zeydoun, a accueilli l'Ensemble espagnol «Mudejar», la chanteuse algérienne Zakia Kara Terki, soutenue par l'Ensemble régional d'Alger de musique andalouse et l'Ensemble de l'amitié algéro-turque.

Troupe de musique ancienne et ethnique, le trio espagnol «Mudejar» a présenté un répertoire varié fait de poésies d'autochtones ainsi que de grands poètes, les artistes espagnols

reprennent des musiques traditionnelles, auxquelles ils ajoutent une note de modernité. Très attendue par ses fans, Zakia Kara Terki est ensuite montée sur scène avec un torrent d'applaudissements et des youyous nourris, présentant «noubet leghrib» dans ses différents mouvements rythmiques. Enchaînant d'abord un istikhbar puis une touchiya, la cantatrice à la voix pure et cristalline a ensuite brillamment rendu sa nouba, entonnant «Kounna fi el ichqj» (m'seddar), «Tidhkaroukoum âindi» (b'tâhni), un autre istikhbar, puis un pre-



Ph. DR

mier derdj, «Ya âchiqin lahbet djimar». Les pièces, «Ya mouqabil» (2' derdj), «Hel li ettalaqi min sabil» (n'graf) et les khlas, «Koulliftou bil badri» et «wi âachiya» ont clos l'intervention de la cantatrice qui s'est fait plaisir en ajoutant une dernière pièce rendue dans la langue turque, offrant ainsi une belle transition au programme qui devait suivre.

L'Ensemble de l'amitié algé-

ro-turque dirigé par Mohamed Saadaoui est ensuite apparu avec un florilège de pièces issues des deux cultures, interprétées par les huit musiciens composant cette fusion bien accueillie par le public nombreux qui a marqué la soirée.

Les instrumentistes turcs, Pelin Degirmenci au tambour (instrument à cordes avec un long manche fin divisant le degré du ton jusqu'au huitième de la

note), Nan Bura Karadog au nay turc (flûte épaisse et longue), Mete Aslan au luth se sont distingués par des interventions en solo.

La jeune chanteuse algérienne Bencharif Majda a séduit l'assistance avec une voix suave et limpide, bien soutenue par les instrumentistes turcs et les Algériens, Bendjeddou Abdeldjalil au violon, Daou Massinissa au violoncelle et Belhimer Mohamed Rafik à la percussion (derbouka) dans une orchestration prolifique supervisée par Mohamed Saadaoui au qanun turc. Plusieurs pièces du répertoire algéro-turc ont été rendues avec maîtrise et professionnalisme dans des enchaînements réunissant les deux cultures et travaillés avec intelligence.

Les huit instrumentistes ont commencé par une partie instrumentale comprenant Bachraf dil (Constantine) et Samâ mahour (turc), avant d'entonner m'seddar Rasd eddil Ya ochaq et entamer la partie Muhhayerkurdi-Sika. **A.S.**

Danse contemporaine algérienne

Ahmed Khemis émerveille le public

Le danseur et chorégraphe algérien Ahmed Khemis a présenté au public algérois dans la soirée de lundi son spectacle «Voyage de poussière», un spectacle complet de musique et danse contemporaine mettant en scène la lutte et l'adaptation à son environnement et l'éternel voyage des nomades.

Même s'il ne figurait pas sur le programme, Ahmed Khemis de la compagnie «Djawal» s'est produit sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) qui abrite depuis jeudi le dixième Festival international de danse contemporaine d'Alger (Fidca). Lors de cette performance de 25mn, Ahmed Khemis aiguille le spectateur sur la voie d'un voyage sans destination, sans décors ni mise en scène où le corps du

danseur et la musique soigneusement choisie se substituent à toute scénographie.

Toujours très inspiré par le désert, son climat et son mode de vie, Ahmed Khemis a transmis par le mouvement la difficulté du voyage mais aussi le plaisir d'un voyage physique et spirituel qui se révèle vital pour la postérité.

En 2012 lors de ce même festival, ce danseur né à Ouargla avait puisé dans l'héritage ancestral du personnage folklorique du Baba Salem en présentant son spectacle «Le voyage de Boussâadia» lui donnant une véritable cure de jouvence, à travers une adaptation moderne. Lors de cette soirée, les organisateurs ont présenté une chorégraphie élaborée par le malien Aly Karembé qui a encadré de jeunes danseurs amateurs pendant un

atelier d'une dizaine de jours. Ce spectacle qui renseigne sur le potentiel des danseurs algériens et l'importance de l'encadrement a reçu un très bon accueil du public.

Accompagné de la cantatrice et griotte malienne Néné Diabaté, le danseur et chorégraphe malien a également présenté son travail dédié aux drames humains qui déchirent le continent africain et le Mali en particulier, dans un spectacle intitulé «Dieu a quitté l'Afrique».

Devant la souffrance des populations et les conflits incessants, le danseur restitue sa détresse et ses questionnements sur l'existence d'une justice et d'une issue salvatrice à travers une chorégraphie perturbée par une régie technique approximative. **D.R.**

Journées nationales musicales et culturelles du luth

Plus d'une vingtaine de musiciens prennent part

Vingt-huit musiciens de différentes régions du pays prennent part aux 7^{es} journées nationales musicales et culturelles du luth ouvertes lundi à la maison de la culture Kadi-Mohamed de Béchar. «Cette manifestation vise essentiellement à mettre en relief les potentialités musicales nationales dans le jeu de cet instrument, de même qu'elle constitue un espace d'expression artistique

pour les participants issus des différentes régions du pays», a précisé le président de ces journées Amari Hamdani à la cérémonie d'ouverture. «L'objectif de cette rencontre est de promouvoir les musiciens et les jeunes talents spécialistes de cet instrument musical, et la préservation de ce patrimoine musical national et arabe», a souligné M. Amari, également directeur de la maison de

la culture, initiatrice depuis 2009 de cette manifestation musicale et culturelle.

«Cette rencontre unique en son genre à travers le pays, est une importante scène artistique pour mettre en évidence notre art musical, et un espace idéal pour les échanges musicaux entre nous», ont estimé plusieurs participants. Les représentations du volet compétition de ces jour-

nées qui ont débuté avec le passage sur scène des huit premiers postulants aux trois premiers prix ont été fort applaudis par le public présent à cette première séance des représentations artistiques qui se poursuivront jusqu'à mercredi à la salle des concerts de la même structure culturelle, sous la supervision d'un jury de spécialistes en musiques. **L.B.**

Cinéma

L'américain Quentin Tarantino inaugure son étoile à Hollywood

Le réalisateur américain Quentin Tarantino a inauguré lundi son étoile sur le «Walk of Fame» de Hollywood, quelques jours avant la sortie de son nouveau film «Les Huit Salopards».

Lors de la cérémonie d'inauguration de son étoile devant le

Chinese Theater à Los Angeles, le cinéaste a raconté à la foule présente comment ses parents l'amenèrent voir des films dans ce même cinéma quand il était jeune.

«Il y avait la queue jusqu'à la bout du pâté de maison, nous

avons pris place dans la file d'attente et à un moment je me suis tenu pile à cet endroit», a-t-il dit, montrant son étoile. «Donc Hollywood était comme chez moi depuis très longtemps, avant même que je ne vienne habiter ici», a-t-il dit. **R.I.**

Quentin Tarantino, qui avait quitté l'école alors qu'il était encore au lycée, insistant qu'il pourrait apprendre davantage par lui-même, a remporté deux Oscars, pour «Pulp Fiction» en 1995 et «Django Unchained» en 2013. **R.I.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle Ibn Zeydoun
Jusqu'au 26 décembre :
 Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes
Jusqu'au 24 décembre :
 Projection du film d'horreur Pay the ghost
Du 25 au 27 décembre:
 Projection du long-métrage Paper tawns

Institut Culturel Italien d'Alger
Jusqu'au 31 décembre :
 Exposition-vente de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART
Jusqu'au 25 décembre :
 Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger)
Jusqu'au 31 décembre :
 Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benaïa, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéfices seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Coup-franc direct

Le chantage des clubs !

Par Mahfoud M.

A lors que certains joueurs sont mis sur le marché des transferts après des désaccords avec leurs entraîneurs ou leurs dirigeants, la majorité des présidents de ces formations tentent de faire des chantages malsains pour libérer leurs joueurs en demandant des sommes faramineuses. C'est le cas de certains éléments du RCA qui sont en contact avec d'autres formations mais les dirigeants demandent une contrepartie fort élevée pour leur octroyer les documents qui leur permettraient d'opter pour d'autres formations. Il faut savoir que ces joueurs n'ont pas obtenu leurs salaires depuis quelque temps et c'est pour cette raison qu'ils souhaitent changer d'air. Pourquoi donc leur demander de payer leur libération alors qu'ils n'ont pas été payés pendant qu'ils portaient leurs couleurs ? Ces présidents de clubs n'arrêtent pas de faire du chantage et montrent leur vrai visage de dirigeants cupides qui ne cherchent que leur propre intérêt aux dépens des joueurs se trouvant entre deux feux : patienter et jouer sans argent ou changer d'air et payer la contrepartie. L'instance qui gère le football national devrait trouver une solution à ce problème récurrent qui touche les joueurs.

M. M.

ES Sétif

Belameiri repêché, trois joueurs libérés

LE MILIEU de terrain offensif de l'ES Sétif (Ligue 1 algériennes de football), Hadi Belameiri, s'est entendu avec la direction pour rester et honorer son contrat jusqu'à son terme, a appris l'APS lundi auprès du club des Hauts-Plateaux. Le joueur de 24 ans, dont le contrat expire en juin prochain, devait quitter l'Entente lors du mercato d'hiver, ouvert officiellement mercredi dernier, où il était notamment convoité par le MC Alger. Par ailleurs, l'ESS a décidé de se passer des services de trois joueurs qui n'ont pas donné satisfaction lors de la première partie de saison, il s'agit de Dehar, Chemine et Nemdil. Cette décision a été prise par l'entraîneur suisse, Alain Geiger,

qui a effectué son retour à la barre technique de l'Entente en remplacement de Kheireddine Madoui, parti à Al-Wihda (Arabie saoudite). Les trois joueurs en question devront toutefois trouver des clubs preneurs pour négocier leur départ du club. Le club est en contact avec quelques joueurs en vue de recruter trois d'entre eux au cours de l'actuel mercato qui sera clôturé le 15 janvier prochain. Contrairement au précédent exercice, l'ESS traverse une période difficile cette saison, occupant la dixième place au classement avec 18 points, devancée de 14 unités par le leader, l'USM Alger.

CAN-2016 de handball

L'EN entame son stage en Serbie

LA SÉLECTION algérienne de handball messieurs a entamé lundi après-midi son stage de préparation en Serbie par une première séance d'entraînement au centre sportif de Belgrade, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Au cours de ce stage qui se poursuivra jusqu'au 31 décembre prochain, le sept algérien sous la conduite de l'entraîneur Salah Boucheikriou effectuera deux séances d'entraînement par jour (biquotidien) lors de la première semaine, qui sera ponctuée par une rencontre amicale le vendredi 25 décembre à 18h00. D'autre part, les joueurs évoluant à l'étranger : Kaabache Soltane Kieffer, Boutif et Rahim devraient rallier le groupe entre lundi et mercredi. L'équipe algérienne se déplacera le samedi 26 décembre vers le Monténégro avec deux matchs amicaux au programme contre la sélection nationale les 27 et 28 décembre. Les coéquipiers de Berkouk ont repris l'entraînement hier avec deux séances d'entraînement, alors que l'ultime séance aura lieu le mercredi 30 décembre. Le retour aux pays est prévu jeudi après-midi. L'Algérie évoluera lors de la CAN-2016 dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun.

Taekwondo

L'équipe nationale entame un stage bloqué à Bouira

L'ÉQUIPE nationale de Taekwondo a entamé lundi un stage bloqué à la salle omnisports de la ville de Bouira, a-t-on appris auprès du président de la fédération, Abdelhak Tiabi. «Le stage a démarré lundi matin à la salle OMS de Bouira en présence de vingt athlètes (garçons et filles) de l'équipe nationale spécialité Kata et il se poursuivra jusqu'au 29 du mois en cours», a indiqué à l'APS Tiabi. La sélection nationale seniors de Kumité effectuera de son côté un stage bloqué du 24 au 29 décembre, selon la même source. «Ces stages sont programmés pour sélectionner deux athlètes garçons et deux athlètes filles devant prendre part au prochain tournoi qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio (Brésil), prévu le 6 et 7 février à Agadir au Maroc», a-t-il précisé. Ce stage intervient quelques jours après le stage effectué par 25 arbitres nationaux au Centre de loisirs scientifiques (CLS) de Bouira. Le président de la fédération avait saisi cette occasion pour vanter les progrès que connaît ce sport de combat (Taekwondo) en Algérie. L'augmentation du nombre de pratiquants licenciés de Taekwondo et des arbitres nationaux et internationaux, ainsi que d'entraîneurs, constitue la preuve tangible de ces avancées connues dans la promotion de cette discipline sportive en Algérie, d'après le président de l'instance fédérale.

JS Kabylie Hannachi colmate les brèches

■ Le président de la JS Kabylie, Moh Chérif Hannachi, tente de colmater les brèches en recrutant des joueurs capables de donner le plus à l'équipe qui devra se relancer lors de la phase retour du championnat, ce qui sera sans doute très difficile pour les Jaune et Vert.



PH. D. R.

Par Mahfoud M.

Conscient du fait que cette équipe ne pourra pas relever le défi de revenir en force et faire honneur à la Kabylie, le boss des Canaris fait des pieds et des mains pour ramener trois à quatre joueurs (selon ce que lui accordera la loi de la LFP) et ce, pour corriger certaines lacunes constatées dans le groupe qui n'arrive pas à imposer sa loi dans le championnat de Ligue 1 Mobilis, et plus grave encore s'est fait éliminé en Coupe d'Algérie face au RC Rézilane. Des contacts ont été noués avec certains éléments

qui n'ont pas encore donné leur dernier mot pour endosser le maillot kabyle pour cette période du mercato. Ainsi, il a pris attache avec le latéral gauche du RC Arba, Ferhani, qui désire changer d'air au vu de la situation difficile dans laquelle se trouve son équipe, en plus du fait qu'il doit des mensualités au président, Amani, qu'il n'a pas perçues jusqu'à maintenant. D'ailleurs, le joueur a introduit un recours auprès de la commission de litige pour recevoir son argent et sa lettre de libération. Toutefois, cela n'inquiète en rien la direction de Larba qui demande un milliard de centimes pour

tout joueur qui désirerait s'attacher ses services au mercato. Il faut savoir que le CRB souhaite aussi l'engager et a discuté avec son agent. A la recherche d'un milieu offensif, les dirigeants de la JSK, sur demande de Hannachi, auraient pris attache avec le milieu du NAHD, Aymen Madi, qui avait déjà porté les couleurs du club par le passé. Mais ce dernier est en contacts avancés avec le MC El Eulma qui souhaite l'engager pour apporter le plus escompté et jouer à fond la carte de l'accession en Ligue 1 Mobilis.

M. M.

Sanctions de la LFP

Quatre matchs de suspension pour Lyes Boukria

Le défenseur du MO Béjaïa (Ligue 1 algérienne de football), Lyes Boukria, a écopé de quatre matchs de suspension ferme, indique lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Cette décision a été prise à l'encontre du défenseur béjaoui pour «contestation de décision avec fait aggravant» lors du match des 32^e de finale de la Coupe d'Algérie, disputée samedi à Oran face au MCO (2-1 pour le MOB). Il devra s'acquitter également d'une amende de 50 000 dinars. La même sanction a été infligée au joueur du SC Ain Defla (inter-régions/Ouest), Houti Fethi, expulsé lors du match de Coupe face à l'ASB Maghnia (défaite 1-0). Par ailleurs, les joueurs Sami Ali

Yachir (ASO Chlef), Ben Berek Amine (ES Oued Smar), Abdelli Bilal (IRB Ouled Yaich), Chellali Noui (AB Barika), Ait Aider Karim (ES Azefouf), Boucherit Foued (US Biskra), Mahdjoubi Mohamed (CR Beni Thour), Allam Kamel (IRB Lakhdar), Bensaha Bilal (JSM Béjaïa), Bourahla Badreddine (ESB Dahmouni) et Kadri Siradj Eddine (NB Touggourt), ont écopé chacun d'un match de suspension ferme. La formation du SC Ain Defla a écopé d'un match à huis clos pour «jet de fumigènes». Enfin, les dirigeants de l'ASO Chlef (Ligue 2 Mobilis) et l'entraîneur du DRB Tadjenanet (Ligue 1), Lyamine Bougherara, sont convoqués pour audition le lundi 28 décembre.

MC Oran

Casablanca ou Tunis pour le stage hivernal

Le MC Oran (Ligue 1 algérienne de football) effectuera en janvier prochain son stage hivernal à Casablanca ou à Tunis, a-t-on appris auprès de la direction du club de l'Ouest. L'entraîneur de l'équipe, Fouad Bouali, a sollicité la direction pour programmer un stage à l'étranger qui viendra meubler la trêve avant la reprise de la compétition fixée au 14 janvier avec le déroulement de la 16^e journée. La direction du président Ahmed Belhadj dit «Baba» devra trancher prochainement sur le lieu du regroupement de l'équipe, selon la même source. Éliminé aux 32^e de finale de la Coupe d'Algérie samedi à domicile par le MO Béjaïa (2-1), le MCO devra rester inactif pendant deux semaines, du moment qu'il n'est pas concerné par les 16^e de finale de Coupe prévus les 8 et 9 janvier. Fouad Bouali, qui a succédé à Français Jean-Michel Cavalli, a remporté son premier match sur le banc du MCO, en déplacement face au RC Arbaâ (3-2)

dans le cadre de la 14^e journée, avant de s'incliner en Coupe. Le MCO, qui pointe à la 8^e place au classement de la Ligue 1 avec 18 points, prendra part à la prochaine édition de la Coupe de la Confédération (CAF) où il rencontrera les Gambiens de Walidan au tour préliminaire. Le match aller est prévu entre le 12 et le 14 février à Banjul, tandis que la manche retour aura lieu à Oran entre le 26 et le 28 février 2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Elle est organisée par l'Etoile culturelle d'Akbou

L'ouverture de la 9^e rencontre poétique amazighe est pour demain

POUR CLÔTURER une année active et laborieuse, l'association «Etoile Culturelle d'Akbou» organise, comme chaque année, en partenariat avec la direction de la culture de Béjaïa, du 24 au 27 décembre 2015, la 9^e rencontre poétique amazighe de la Soummam. Cette nouvelle édition sera dédiée au grand parolier Mohammed Ben Hanafi, compositeur et animateur à la radio Chaîne II. L'ouverture de ce rendez-vous culturel se fera par la remise des prix aux lauréats de la 8^e rencontre, suivie des témoignages de la famille et amis de Mohamed Ben Hanafi. Ensuite aura lieu une rencontre entre les poètes en lice et les membres du jury. Le lendemain on assistera au concours poétique qui se fera en deux séances et une conférence abordera «La place et l'importance de la femme chez Mohamed Benhanafi». Cette conférence sera animée par Ourida Sider, élève du poète et réalisatrice à la Chaîne II. Des poètes déclameront des récitals poétiques en séance libre au profit du public. La journée de samedi sera marquée par des séances du concours de poésie et une conférence sur «Le rôle de la poésie dans la sauvegarde du patrimoine». Elle sera animée par Hamid Bilek, sous-directeur

au patrimoine culturel au Haut-commissariat à l'amazighité, puis une autre qui traitera des «artistes de l'époque de Ben Hanafi» par Hacene Halouane, ami du poète, professeur à l'université et animateur d'une émission à la Chaîne II. On assistera à un «Témoignage sur la vie de Benhamafi» de Nouar Belhadj Nouar, ami de longue date et compagnon du poète, sans oublier les ventes-dédicaces de recueil de poésie. La clôture interviendra la journée du dimanche par la délibération du jury. Selon les organisateurs, «l'association Etoile Culturelle d'Akbou» a, depuis sa création, «œuvré pour la promotion de la culture algérienne en général et la culture amazighe en particulier». Et d'ajouter : «Si pour les premières éditions les poètes sont pour la plupart autodidactes, ces dernières éditions ont vu la participation d'universitaires et le concours de poésie est examiné par un jury composé d'imminents professeurs en tamazight». Il faut rappeler que l'association édite chaque année un recueil de poésie des lauréats dit «Tachemlit».

Hocine Cherfa

Durant l'année 2015 à Tlemcen

Plus de 217 qx de kif traité saisis

UNE QUANTITÉ globale de 217 quintaux de kif traité a été

saisie par la police durant l'année 2015 à Tlemcen, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

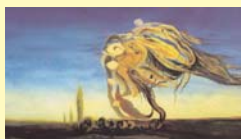
Les différents services de police ont également saisi, au cours de cette année, 20 428 comprimés psychotropes et 49,53 grammes de cocaïne, a-t-on encore indiqué.

Les mêmes services ont saisi, au cours de l'année 2014, plus de 322 quintaux de kif traité, 8 096 comprimés psychotropes et 19 grammes de cocaïne, a-t-on rappelé. La Sûreté nationale, à l'instar des autres corps sécuritaires, mène une lutte acharnée contre le trafic de drogue provenant des frontières ouest du pays, soldée par des saisies records de stupéfiants, a-t-on souligné de même source.

En application des instructions de la direction générale de la Sûreté nationale, une batterie de mesures a été prise en matière de lutte contre l'introduction de ces poisons sur le territoire national et toutes formes de criminalité.

Saty T.

Vente-dédicace/ Tizi-Ouzou



Nadjib Stambouli
Ma piste aux étoiles
Portraits

Préface de Assia Mekouf
Cassab éditions

L'écrivain-journaliste Nadjib Stambouli sera l'invité de la librairie Omar Cheikh, avenue Abane-Ramdane, Tizi Ouzou, aujourd'hui 23 décembre à 14 heures. Lors de cette rencontre avec ses lecteurs, l'auteur procédera à la vente-dédicace de son livre «Ma piste aux étoiles» (Casbah-éditions). Soyez les bienvenus.



Djalou@hotmail.com

Décès

Le chanteur kabyle Taleb Rabah n'est plus

■ Le chanteur kabyle Taleb Rabah est décédé dans la matinée d'hier à son domicile sis à la nouvelle ville de Tizi Ouzou suite à une longue maladie. La triste nouvelle, tombée en milieu de la matinée d'hier, a vite fait le tour de la Kabylie.

Par Hamid M.

Taleb Rabah, l'un des piliers de la chanson kabyle, vient de s'éteindre après une longue et riche carrière.

De la stature des Slimane Azem, Chrif Kheddami et Cheikh El-Hasnaoui, Taleb Rabah est une référence de nombreux chanteurs comme Takfarinas, Idir et Lounis Ait Menguellet.

Il s'était également engagé dans la lutte pour la libération nationale aux côtés d'artistes comme Akli Yahiatène dans l'émigration.

Taleb Rabah est né en 1930 à Tizit dans la commune d'Illitène

(70 km au sud-st de la wilaya de Tizi Ouzou). A l'instar des jeunes de son époque, à 20 ans il tente l'émigration en s'installant en Moselle (France) à la recherche d'un emploi. Une fois arrivé en France, Taleb Rabah s'intéresse à la musique et à la chanson avant d'être repéré par Amraoui Meyssoum lors de sa participation à l'émission d'amateurs à Radio Paris. C'est en 1955 que Taleb se lance dans la composition à travers le tube «Ikeffa Zzit dhi el mesbah» (Fin de l'huile dans la lanterne). Puis place à une carrière pleine de succès et surtout il a été d'un apport dans la carrière d'autres artistes en les accompagnant dans leur initia-

tion à la chanson kabyle. Ces dernières années, Taleb Rabah ne ratait aucun rendez-vous culturel à Tizi Ouzou malgré le poids de son âge. Il assistait à des hommages rendus à des artistes de différents domaines culturels.

Notons enfin que la dépouille du défunt a été déposée, hier après-midi, au niveau de la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou pour permettre à ses fans de lui rendre l'ultime hommage. Son enterrement est prévu demain à son village natal, Tizit.

H.M.

Lutte antiterroriste à Tizi Ouzou

Dix casemates détruites par l'ANP

DIX CASEMATES aménagées ont été découvertes et détruites lundi par un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou, dans le cadre de la lutte antiterroriste, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Tizi Ouzou (1^{er} Région militaire) a découvert et détruit, le 21 décembre 2015, dix case-

mats aménagées», est-il souligné. «D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel de Ouargla (4^e Région militaire) a arrêté trois narcotrafiquants et saisi 705 kilogrammes de kif traité, deux camions et un véhicule touristique», relève la même source.

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale de Ghardaïa ont saisi un camion chargé de 12 170 cartons de pétards. Au niveau de la 2^e

Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'Oran «a mis en échec une tentative de colportage de 50 kilogrammes de drogue et appréhendé quatre narcotrafiquants».

Par ailleurs, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) «a arrêté dix-sept contrebandiers et saisi deux véhicules tout-terrains, six détecteurs de métaux, une paire de jumelles et 800 litres de carburant», ajoute la même source.

Slim O./APS